Centre d'Etudes et de Recherche sur l'Intégration Economique en Afrique

C.E.R.I.E.A

Sous thème 3

Comment concilier urgence de court terme et développement de long terme: Capacités des gouvernements à concilier efficacement le court et le long terme

TOUGMA Jean Gabriel

DPAM/DGEP/MINEFID

Plan

- Introduction
- La planification pour concilier le court et le long terme
- Mesures de maîtrise des dépenses courantes
- Efforts du BF en matière de financement des investissements publics
- Conclusion

Introduction

- Les finances publiques occupent une place centrale en matière de politique de développement. Leur bonne gestion conditionne le développement des autres secteurs et forme un élément catalyseur des projets et programmes d'un pays.
- Conscients de leur impact transversal indéniable, les pays font de leur maîtrise un combat permanent. C'est ainsi que des reformes sont régulièrement opérées en vue d'adapter les règles et principes qui les orientent vers la vision et les orientations choisies.
- A travers les outils de planification, le Burkina Faso a pu concilier le court et le long terme dans les secteurs de développement, notamment à dans les finances publiques.

I- La planification pour concilier le court et le long terme

- La planification est l'art d'organiser les moyens pour réaliser des objectifs fixés. C'est un outil de gestion du développement. Contrairement au pilotage à vue qui correspond à l'attitude passive qui subit le changement, la planification consiste à adopter une attitude préventive et proactive qui consiste à prévenir et agir pour provoquer le changement voulu. La planification stratégique relève de cette dernière approche de pilotage.
- A partir de 1994, le Gouvernement a exprimé sa volonté de disposer d'un cadre de gestion du développement dans une perspective de long terme. Ainsi, une étude prospective dénommée Etude nationale prospective (ENP) "Burkina 2025" a été conduite. La vision déclinée dans cette étude s'énonce comme suit «Le Burkina Faso, une nation solidaire, de progrès et de justice qui consolide son respect sur la scène internationale».

- Cette vision est opérationnalisée dans le moyen terme par des séquences quinquennales en lien avec les mandats présidentiels (SCADD_2010-2015, PNDES 2016-2020).
- Pour corriger les insuffisances, une organisation en 14 secteurs de planification a été faite pour permettre une meilleure application des budgets programmes découlant des politiques sectorielles.
- Des efforts ont été consentis aussi dans le temps pour améliorer l'efficacité et l'efficience des dépenses publiques.

II. Maîtrise des dépenses courantes

1. Evolution des dépenses courantes de 2010 à 2018

- Les dépenses courantes sont constituées des charges de la dette publiques, des dépenses d'acquisition des biens et services, des dépenses de personnel, des dépenses de transfert courants et des dépenses en atténuation des recettes.
- Elles ont connu une évolution constante en valeurs absolues au cours de la période considérée. Toutefois, en valeurs relatives, elles ont évolué en dents de scie

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Dépenses courantes	591,906	620,650	721,821	837,989	963,698	1120,296	1120,618	1162,977	1342,501
Budget total	1150,734	1166,341	1400,782	1654,957	1816,193	1926,291	1823,133	2455,193	2441,318
Taux (%)	51,44	53,21	51,53	50,64	53,06	58,16	61,47	47,37	54,99

Evolution des dépenses courantes de 2010 à 2018

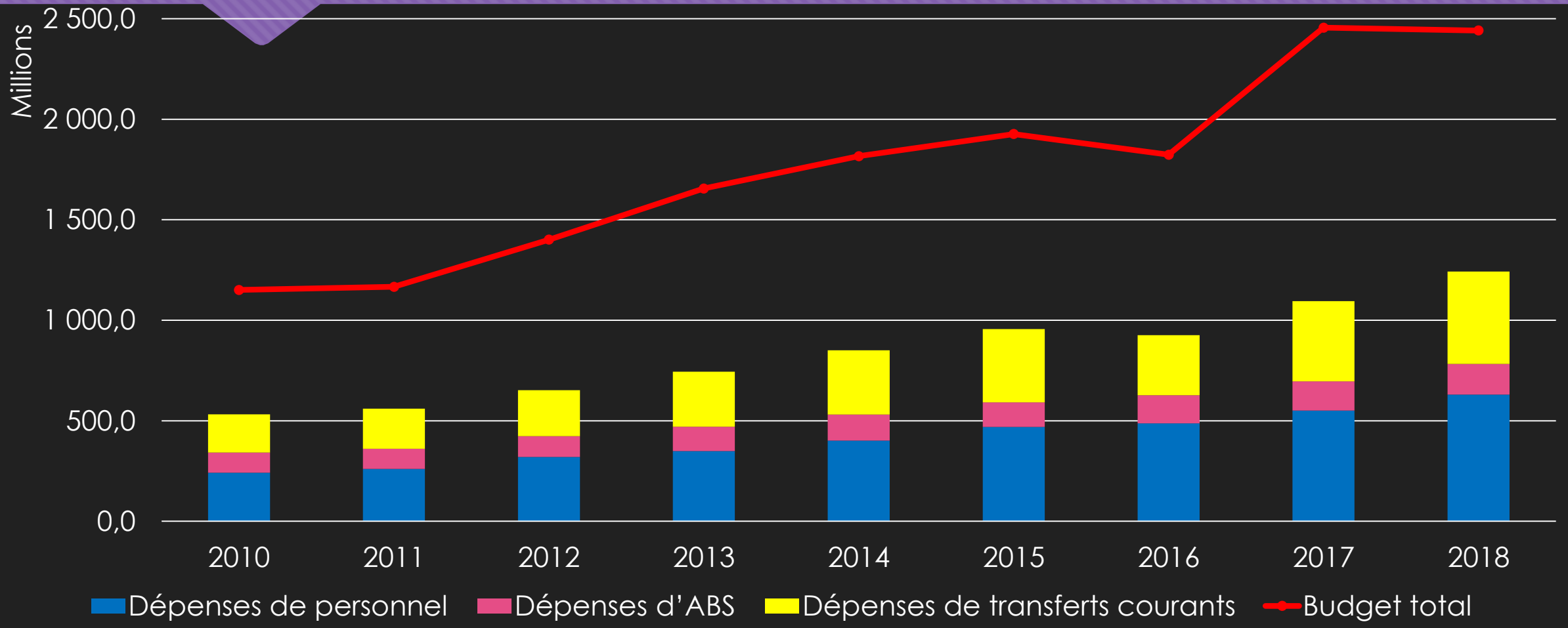

2.Mesures entrant dans le cadre de la maîtrise des dépenses courantes

- les acquisitions des fournitures de bureau, du matériel et mobilier de bureau notamment par la généralisation de la procédure d'achat à ordre de commande;
- les consommations de carburant et lubrifiants à travers le recours aux cartes électroniques ;
- les prise en charge des consommations d'eau, d'électricité et de téléphone suivant les consommations réelles de l'administration sur la base des seuls abonnements officiels de l'Etat ;
- l'assainissement périodique des abonnements d'eau, d'électricité et de téléphone des ministères et institutions en collaboration avec la DGAIE en vue de maitriser les dépenses y relatives.
- l'application des mesures de restriction en matière de téléphone édictées dans la ZATU de finances initiale du budget de l'Etat pour 1988 ;

2.Mesures entrant dans le cadre de la maîtrise des dépenses courantes

- la réglementation des cérémonies à caractère festif et organisation des cérémonies et manifestations diverses à travers la mise en œuvre des recommandations y relatif
- le plafonnement des crédits afférents aux charges liées aux frais de mission, les contrats d'entretien, etc.
- l'audit des dépenses de personnel ;
- l'audit de la gestion budgétaire des établissements publics de l'Etat.
- Mise en place de reformes en matière de gestion salariale et administrative du personnel de l'Etat ;
- La programmation des dépenses courantes seulement en crédits de paiements permettant ainsi de contenir les effets de leurs engagements dans le cadre annuel

III. Efforts du BF en matière de financement des investissements publics

1. Evolution des dépenses d'investissement de 2010 à 2018

- Il ressort une tendance haussière des dépenses d'investissement (hors mis les années de crise sociopolitique) suivant les plans de développement du moment. Ainsi, à partir de 2016, à la faveur du PNDES, les investissements ont connu une hausse, soit +11,9% en 2016 et 68,5% en 2017. Ce qui permit la mise en œuvre d'investissements structurants pour un développement économique à moyen terme.

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Dépenses en capital	552,3	535,1	625,1	858,5	554,1	500,9	554,9	831,3	871,4
Budget total	1 150,7	1 166,3	1 400,8	1 655,0	1 816,2	1 926,3	1 823,1	2 455,2	2 441,3
Taux (%)	48,0%	45,9%	44,6%	51,9%	30,5%	26,0%	30,4%	33,9%	35,7%

1. Evolution des dépenses d'investissement de 2010 à 2018

- Les dépenses en capital sont subdivisées suivant les deux types de sources de financement : le budget de l'Etat et le financement extérieur

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Dépenses en capital	552,3	535,1	625,1	858,5	554,1	500,9	554,9	831,3	871,4
Financé sur le budget	346,7	329,1	402,4	497,2	329,3	302,5	338,6	570,4	550,2
Financé sur ressources extérieures	201,8	202,2	217,1	265,7	215,7	151,6	209,4	244,4	308,7

2. Efforts dans la croissance des dépenses d'investissements

- Pour permettre une transformation structurelle et une croissance forte, le Burkina Faso a opté de faire croitre considérablement les investissements, notamment ceux financés sur ressources propres

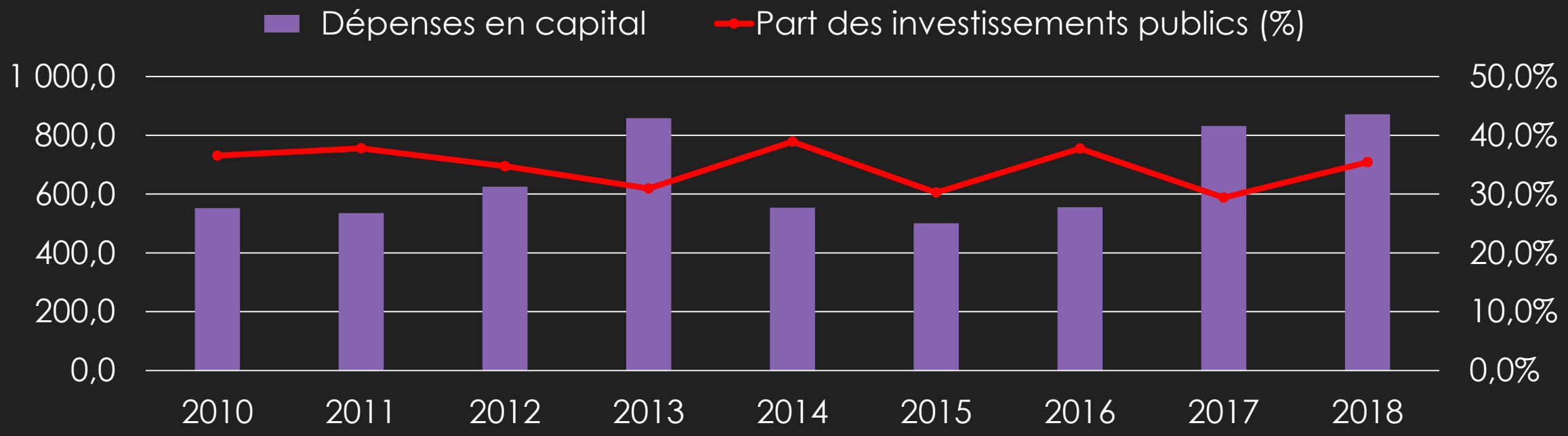

Conclusion

- A l'aide d'outils de planification tels que la loi sur le pilotage de l'économie, l'étude nationale prospective, les plans nationaux de développement et les politiques sectoriels, le Burkina Faso concilie le court et le long terme à travers une budgétisation des dépenses publiques conformément aux objectifs

Merci pour votre attention